

Étapes à suivre pour la préparation du terrain :

- Le terrain doit être nettoyé et dégagé pour faciliter le service de vidange;
- L'emplacement de la fosse septique doit être **clairement identifié à l'aide d'un piquet** pour faciliter son repérage;
- Les ouvertures de la fosse septique doivent être dégagées et accessibles en laissant **un espace libre autour des 2 couvercles d'au moins 15 centimètres (6 pouces) en largeur et en profondeur** (voir croquis);
- Les **2 couvercles** de la fosse septique doivent être **accessibles et manipulables** par un seul homme;
- Une aire de service destinée à recevoir le camion-vacuum doit être localisée à 40 mètres (*131 pieds*) ou moins de la fosse septique et avoir un dégagement minimal pour laisser passer le camion.
- **Une rue, route ou voie carrossable peut servir d'aire de service;**
- Pour une fosse septique avec **pré-filtre** : déposer un **boyau d'arrosage à proximité** de la fosse pour le nettoyage du pré-filtre.
- Pour une fosse avec des couvercles de plastiques, dégager et enlever les vis, etc. qui retiennent ces couvercles.
- Pour une fosse avec des gros couvercles ou des couvercles en profondeur, les gens doivent les enlever et mettre une protection, comme un panneau de bois, le temps que la fosse soit vidée.

Pour les fosses Bionest

- Il faut obligatoirement laisser une indication écrite près de la fosse septique, avisant que la pompe est fermée. Il est de votre responsabilité de préparer le terrain pour nous permettre d'effectuer la vidange de votre fosse septique. Lorsque la vidange sera complétée, notre employé remettra les couvercles en place et remplira une fiche d'exécution dont une copie sera laissée sur place à l'attention de l'occupant.

Suite à la vidange, il est conseillé de remplir la fosse Bionest d'eau claire en laissant couler le robinet pour ne pas sauter la pompe, et par la suite repartir votre pompe pour la circulation.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions d'agréer, nos salutations les plus distinguées.

La direction
Vacuum D.L.

N.B. : Si vous **croyez être dans l'impossibilité que l'on procède à la vidange** de votre fosse septique, si votre fosse septique est localisée à plus de 40 mètres d'une aire de service ou pour toutes autres informations, veuillez communiquer avec votre municipalité au numéro suivant : **819-396-2335**.

Pour votre information : Lors de notre passage, si le terrain n'est pas préparé selon les indications précisées ci-haut pour la période de vidange prévue, **des frais supplémentaires** vous seront facturés par la municipalité de St-Bonaventure.

